

**14<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
LE MARDI 21 JANVIER 2014 – 19 h  
École Cité de l'Amitié (Bathurst)**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance et appel nominal**

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Mario Pelletier, Jocelyn Leblanc, Marie-France Maltais, Anne-Marie Gammon, Roger Boudreau, Richard Gallant, Marcel Basque

Directeur général : Jean-Guy Levesque

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et fait la présentation des membres du Conseil et des personnes qui siègent autour de la table.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 21 janvier 2014 - Avis de motion**

**MOTION 110, RÉOLUTION 14-3.1**

Le conseiller Basque propose  
appuyé du conseiller Boudreau

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil d'éducation du 21 janvier 2014.

**Adoptée**

**4. Présentation au CED**

**4.1 Présentation du CPAÉ de l'école Cité de l'Amitié**

La présidente du CPAÉ, madame Nicole Arseneault, présente à l'assemblée un projet de l'école qui a vu le jour cette année et qui est piloté par madame Chantal Émond. Il s'agit d'une première à cette école et c'est un projet qui s'adresse aux élèves de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années et qui s'intitule « L'école orientante ». En gros, l'objectif de ce projet est de mettre en contact l'élève avec des gens de la communauté dans un milieu de travail que l'élève aura ciblé au départ et qu'il désire explorer. Ce projet renforce et favorise la responsabilisation et l'autonomie chez les élèves.

- 66 élèves au total se sont inscrits; par la suite à la deuxième étape,
- 33 élèves ont rencontré les critères demandés;
- de ces 33 élèves, 3 élèves ont été retenus pour être placés dans un milieu de travail communautaire de leur choix.

Le président remercie et félicite le CPAÉ et l'école pour cette très belle initiative, car ce projet cadre très bien avec les critères d'une école entrepreneuriale et communautaire. Il s'agit d'un bel exemple de projets pour les autres écoles.

**5. Adoption du procès-verbal**

**5.1 Approbation du procès-verbal de la réunion 10 décembre 2013**

**MOTION 111, RÉOLUTION 14-5.1**

Le conseiller Pelletier propose  
appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 décembre 2013.

Adoptée

## 6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2013

Un conseiller questionne le Conseil sur l'un des points soulevés par le public lors de cette réunion, en lien avec une demande de rezonage pour la région de Bas-Caraquet. On l'informe que cette demande a été déposée au Comité d'infrastructure.

## 7. Correspondance

### 7.1 Correspondance déposée au Conseil

#### 7.1.1 Lettre du coordonnateur de projets, Denis Lagacé, MEDPE-nous informant qu'une école du DSF-NE sera l'école hôte de la cérémonie d'ouverture de la SPFF en 2015.

- Le président présente à l'assemblée le contenu de cette correspondance. Il est suggéré que puisqu'en 2012 les écoles hôtes du District étaient de la région Chaleur, il serait pertinent qu'en 2015 l'école hôte serait de la région de la Péninsule acadienne. Le directeur général fera un suivi auprès du directeur à l'apprentissage qui communiquera avec les directions d'écoles de son secteur afin de connaître leur intérêt. Les recommandations seront rapportées à la prochaine réunion de travail du CED le 4 février prochain. Le nom de l'école choisie devra demeurer confidentiel jusqu'au dévoilement à la cérémonie de reconnaissance de 2014.

#### 7.1.2 Accusé de réception du président de la FCÉNB en réponse à notre lettre envoyée le 10 janvier dernier, concernant le dossier de l'élève conseiller et l'avis légal reçu.

Dans cet accusé de réception, le président nous informe que les membres du CA de la FCÉNB se pencheront sur ce dossier lors de leur prochaine réunion prévue les 21 et 22 février 2014.

#### 7.1.3 Rapport annuel 2012-2013 – CCNB

## 8. Politiques du CÉD

### 8.1 Modification à la politique 1.4 « Code de conduite des membres du Conseil » -Avis de motion

#### MOTION 112, RÉOLUTION 14-8.1

La conseillère Gammon propose

appuyée du conseiller Boudreau

QUE la politique 1.4 «Code de conduite des membres du Conseil » soit modifiée en ajoutant l'énoncé suivant au préambule : « ...tout en respectant les valeurs du Conseil. »

7 pours, 1 contre : Adoptée

### 8.2 Modification à la politique 1.8 « Réunions du Conseil » - avis de motion

#### MOTION 113

La conseillère Maltais propose

appuyée de la conseillère Gammon

QUE les points 1.8.1.1 et 1.8.1.2 soient ajoutés au point 1.8.1 de la politique 1.8 « Réunions du Conseil » :

1.8.1.1 Le code Morin sera suivi lors des réunions ordinaires publiques.

1.8.1.2 Le processus suivant sera respecté pour les réunions de travail :

- la présidence ou un autre membre du Conseil fait une mise en situation du sujet de discussion;
- la présidence gère la discussion libre sur le sujet;
- la présidence invite (tour de table ou autre) les membres du Conseil à se prononcer sur le sujet, tout en s'assurant que chaque membre qui le désire, aie l'occasion de s'exprimer;
- aucun membre du Conseil, n'a le droit de parler plus d'une fois sur la question, sauf si le membre a un élément nouveau à apporter à la discussion;

- e) à la fin des commentaires reçus, la présidence invite l'assemblée à se positionner en précisant le suivi à accorder au dossier (ex. avis de motion à la réunion ordinaire publique, recherche d'information sur la question, etc.).

### **MOTION 113, PREMIER AMENDEMENT**

Le conseiller Basque propose

appuyé du conseiller Pelletier

ATTENDU QUE le libellé du point 1.8.1.1 est déjà cité dans le préambule de ladite politique 1.8,

QU'IL soit résolu

QUE l'énoncé du point 1.8.1.1 «Le code Morin sera suivi lors des réunions ordinaires publiques » soit enlevé complètement du point 1.8.1 de ladite politique 1.8 «Réunions du Conseil ».

### **MOTION 113, RÉOLUTION 14-8.2**

RETOUR À LA MOTION PRINCIPALE

Adoptée

## **9. Rapports**

### **9.1 Rapports des comités**

#### **9.1.1 Plan de travail du CED 2013-2014 – échéanciers**

Le directeur général passe en revue les échéanciers ainsi que les éléments nouveaux du plan de travail du CED. Des discussions s'ensuivent. On mentionne entre autres, que le mode de lecture et d'adoption de la politique de fin du CED a pour échéancier janvier 2014, ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion de travail du 4 février prochain.

On mentionne que :

- Le plan de travail soit lu par le comité de fonctionnement;
- Ce point devrait être dissocié des rapports des comités, pour être placé ailleurs à l'ordre du jour.

#### **9.1.2 Comité de formation**

La présidente, conseillère Maltais, passe en revue les résultats découlant des fiches d'évaluations remplies par les participants à la suite des deux séances de formation offertes aux CPAÉ, en novembre dernier. Cette compilation démontre que 99 % des participants étaient « entièrement d'accord » ou « en accord » avec l'ensemble du déroulement de ces rencontres. Les suggestions de thèmes pour de la formation à venir sont, entre autres (en ordre de priorité) : l'intimidation et les outils pour mieux protéger, l'inclusion scolaire et les drogues.

Une prochaine rencontre du comité est prévue d'ici un mois pour discuter des prochaines formations à offrir et se pencher sur tous les détails relatifs à ces séances de formation.

#### **9.1.3 Comité jeunesse**

La présidente, conseillère Gammon, invite l'élève conseiller, à donner un bref compte rendu des derniers déroulements du Comité. Le conseiller Leblanc informe l'assemblée que lors de la dernière rencontre du Comité, qui s'est tenue le 14 janvier dernier, les thèmes proposés par les Conseils d'élèves participants et retenus pour le prochain Forum jeunesse sont :

- Thème 1 : Accessibilité au Wi-Fi dans les écoles
- Thème 2 : Apprentissage des élèves

La conseillère Maltais, mentionne également qu'à ce stade-ci, les questions de réflexion restent à être peaufinées et que la tenue du forum le mercredi 12 février se tiendra de 13 h à 15 h environ.

#### **9.1.4 Comité des finances**

Le président du Comité, conseiller Robichaud, informe le Conseil que le solde reflété dans le rapport du budget du CED en date du 31 décembre 2013, devrait être suffisant pour terminer l'année financière en cours.

### 9.1.5 Comité de fonctionnement

Le président du Comité, conseiller Basque informe l'assemblée que le comité a tenu une réunion aujourd'hui et que les discussions étaient axées principalement sur les finalités du CED. Ce point sera discuté à la prochaine réunion de travail du Conseil.

### 9.2 Rapport du président

Le président fait état des activités et des rencontres auxquelles il a assisté durant la période du 11 décembre 2013 au 21 janvier 2014.

### 9.3 Rapport de la direction générale

Le directeur général informe le Conseil que depuis 6 mois environ il suit une formation donnée à Fredericton qui s'intitule « Gestion de l'excellence du rendement » basée sur les principes de « Lean six sigma ». Les membres de l'équipe de concertation ont également été invités à suivre cette formation.

Un membre du Conseil mentionne que le CED devrait recevoir davantage d'information concernant les activités qui se déroulent au sein du District scolaire. Le président mentionne que ce point devrait être rapporté à la réunion de travail.

Une question est adressée concernant le bail qui vient à échéance en février prochain, concernant le bâtiment où est établi le siège social de Tracadie-Sheila. La direction générale informe les membres du Conseil, en indiquant qu'il y a eu prolongation du contrat de location.

### 9.4 Rapport - FCÉNB

Le conseiller Basque mentionne que la prochaine rencontre du CA aura lieu les 21 et 22 février prochains.

## 10. Vérification des politiques du Conseil

### 10.1 Évaluation de la politique 1.1 «Style de gouverne»

Le conseiller Robichaud passe en revue les éléments de la politique 1.1 du Conseil d'éducation « Style de gouverne » et demande à l'assemblée s'il y a des questions ou commentaires par rapport à son contenu.

On soulève le fait que la mention « respect du Code Morin dans les réunions du CED » soit également citée dans cette politique ainsi que dans le préambule de la politique 1.8. On demande au Comité de fonctionnement de se pencher sur cette question et d'en faire l'analyse afin d'éviter la redondance.

### 10.2 Rapport de vérification de la politique 3.0 « Limites globales de la direction générale » - Avis de motion

Le Directeur général présente le rapport de monitoring portant sur la politique 3.0 « Limites globales de la direction générale ». Des discussions s'ensuivent, entre autres, concernant le fait qu'il y a absence de données mesurables à ce rapport et que ces données sont importantes et viennent appuyer les évidences.

### MOTION 114, RÉOLUTION 14-10.2

Le conseiller Pelletier propose

appuyé du conseiller Basque

**QUE soit accepté, tel qu'il a été présenté, par la direction générale, le rapport de monitoring de la politique 3.0 « Limites globales de la direction générale ».**

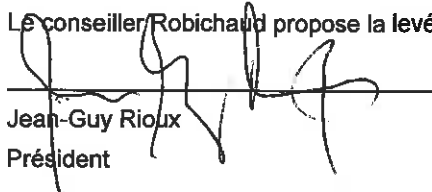
**6 pours, 2 contres : Adoptée**

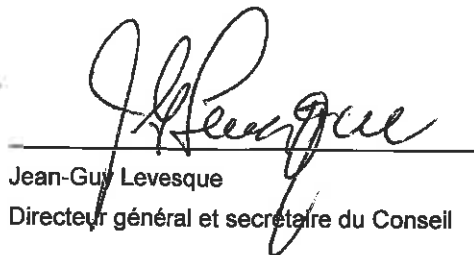
## 11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Les membres du Conseil adresse des remerciements à la direction de l'école présente, pour leur délicate attention en remettant une belle carte de bienvenue conçue par les élèves de l'école, à chacun des membres du Conseil et des personnes siégeant à la table.

## 13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 20.

  
Jean-Guy Rioux  
Président

  
Jean-Guy Levesque  
Directeur général et secrétaire du Conseil